



## Information

# INFECTIONS AUTOCHTONES PAR LE VIRUS MONKEYPOX (MPox) (variole du singe)

### **Août 2024**

Le virus de la variole du singe circule actuellement en France et dans le reste du monde. Depuis 2022, une souche dite Clade 2 circule en France.

Depuis début 2023, des épidémies dues à un variant dit Clade 1 sont de fréquence croissante en Afrique et cette situation a déclenché une situation d'urgence sanitaire pour l'OMS le 14 août 2024.

Le principal foyer de transmission identifié pour ce variant se situe en République démocratique du Congo (RDC). Ces dernières semaines, des cas confirmés de Mpox ont été signalés dans des pays voisins de la RDC tels que le Rwanda, l'Ouganda, le Burundi et le Kenya. Le clade 1b, un variant du clade I, a été confirmé au Kenya, au Rwanda et en Ouganda.

Les observations actuelles de l'épidémie due à ce variant en Afrique centrale font apparaître une létalité et une virulence supérieures à l'épidémie de « clade 2 » que nous avons connue en Europe en 2022.

**Le risque global d'infection par le variant du Monkey pox virus pour la population générale de l'Union européenne est actuellement considéré par le centre européen de contrôle des maladies (ECDC) comme faible, sur la base d'une probabilité très faible et d'un impact faible.**

### **LA MALADIE**

#### **- L'INCUBATION**

La période d'incubation peut aller de 5 à 21 jours.

#### **- LES SYMPTÔMES**

- Ganglions enflés et douloureux (cou, face. Pli de l'aîne..)
- Fièvre
- Maux de tête, maux de gorge
- douleurs musculaires,
- Fatigue
- Boutons sur le visage, le sexe, les paumes des mains, les plantes des pieds, au niveau de l'anus, le buste ou les membres

Dans la plupart des cas, la maladie guérit seule en 3 à 4 semaines.

## LA TRANSMISSION

La personne est contagieuse dès l'apparition des premiers symptômes. Tant qu'il n'y a pas de symptôme, il n'y a pas de risque de transmission.

La **transmission interhumaine** peut se faire par le contact avec la peau ou des muqueuses (bouche, sexe), avec les boutons ou les croûtes ou par les gouttelettes respiratoires (postillons, éternuement...)

La transmission peut se faire dans les conditions suivantes :

- long face à face, par les gouttelettes
- contact physique rapproché
- partage de linge (vêtement, drap, serviette...), d'ustensiles de toilette (rasoir, brosse à dents) de vaisselle, etc. et jusqu'à la cicatrisation des lésions.

## PRÉVENTION DE L'INFECTION

La prévention de l'infection par ce virus repose avant tout sur des mesures d'hygiène des mains et du poste de travail pour les personnes exposées au public (lavage régulier des mains, gel hydro-alcoolique, désinfection du plan de travail avec un produit désinfectant) et sur le port de masque en cas de contact avec une personne ayant des signes respiratoires (sur le modèle de protection habituelle contre les germes transmis par voie aérienne)

### *La place de la vaccination*

Il existe des vaccins contre ce virus Monkey pox. Pour la Haute Autorité de santé (HAS), les populations pouvant en bénéficier sont les suivantes :

- vaccination après exposition autour d'un cas confirmé,
- avant exposition aux personnes les plus exposées au virus. Celles-ci sont priorisées comme suit :
  - Les hommes ayant des relations sexuelles avec des hommes (HSH) et les personnes trans rapportant des partenaires sexuels multiples ;
  - Les personnes en situation de prostitution ;
  - Les professionnels des lieux de consommation sexuelle, quel que soit le statut de ces lieux ;

*La HAS ne recommande pas, à ce stade, la vaccination en pré-exposition des professionnels de santé prenant en charge les personnes malades, les mesures d'hygiène habituelles et le port d'équipement de protection individuelle rendant le risque de contamination très faible en pratique.*

En conséquence, pour nos agents, des mesures d'hygiène (lavage des mains, gel hydro-alcoolique, port de gants jetables quand un contact rapproché avec des personnes possiblement infectées est nécessaire (fouille par exemple) sont à ce jour des mesures appropriées sans nécessité d'une vaccination préventive systématique.

Il convient par ailleurs que les agents consultent un médecin traitant en cas de symptômes évocateurs survenant entre 5 et 21 jours après le retour d'un voyage en zone exposée.

Les recommandations actuelles pourront évoluer en fonction des données de la science et des recommandations des autorités de santé.

NOTE : le service de médecine de prévention est disponible pour toute question.

Par ailleurs, un dispositif appelé MONKEYPOX info service a été mis en place par les autorités de santé pour toute question (numéro vert 08 01 90 80 09- appel anonyme et gratuit)

SOURCES : Direction générale de la santé

- Santé Publique France
- Rapid risk assessment de l'ECDC